

Nos bons résultats des deux derniers exercices nous donnent une base solide pour envisager sereinement une année 2025, riche en activités, dont un voyage au sud de la France en septembre prochain. Parmi les autres bonnes nouvelles :

- Nous avons prévu 3 belles excursions en 2025 : la participation reste à CHF 90.-.
- Les goûters, les cartes, l'atelier tricot, les marches, les événements culturels au local demeurent gratuits, ainsi que les visites découvertes, sous réserve d'entrées éventuelles à payer aux musées ou autres.
- Les repas au local restent à CHF 25.-. La participation à notre fête de l'Escalade est inchangée à CHF 40.-,
- Les cours restent à CHF 120.- par semestre.

### **Quelques chiffres pour vous donner un aperçu de la situation globale :**

#### **Concernant les charges ordinaires :**

Les charges d'administration et de fonctionnement sont budgétées à CHF 7'800.- en ligne avec 2024.

Les charges des activités courantes, **hors voyage**, sont prévues à environ CHF 48'000.- soit une petite augmentation de CHF 2'500.- environ par rapport à 2024 qui s'explique principalement par le renchérissement estimé des prestataires.

#### **Concernant les recettes ordinaires :**

Les cotisations se maintiennent au niveau habituel, autour de CHF 8'400.-.

Les subventions sont budgétées à CHF 19'000.-.

Les recettes opérationnelles sont prévues à environ CHF 32'000.-, en ligne avec 2024. Globalement les cours couvrent à peu près leurs coûts, grâce aux versements des participants et aux subventions.

L'Escalade, les repas au local et goûters sont comme toujours prévus déficitaires, en tout d'environ CHF 8'000.- puisque nous voulons maintenir des tarifs modérés, et la gratuité pour les goûters, malgré les augmentations des coûts.

#### **Concernant le voyage :**

La participation demandée est de CHF 800.- par personne, plus frais de chambre individuelle le cas échéant (entièrement à charge des demandeurs) pour un coût de CHF 965.-. Il est trop tôt pour avoir des chiffres globaux de recettes et charges, nous n'en sommes qu'au stade des préinscriptions. Les provisions constituées les années précédentes permettront, le cas échéant, de supporter l'éventuel dépassement de charges.

A nouveau, je suis à disposition pour toute question.

Pour le Comité du Coteau  
Claude Hildebrand  
Trésorière